cyberSanté Ontario

Cela change tout

Ontario
cyberSanté Ontario

À l'intérieur...

Le point sur la situation ____ 2
Message du président du conseil et de la chef de la direction ____ 4
En quoi consiste le dossier de santé électronique? ____ 6
Participation clinique : commentaires des premières lignes ____ 12
Coup d'œil sur le plan d'activités 2015–2016 et les réalisations ____ 16
Un coup d'œil vers 2016 et au-delà ____ 30
Direction de cyberSanté Ontario ____ 34
États financiers pour 2015-2016 ____ 36

Le point sur la situation

Voici comment nous améliorons les soins prodigués aux patients…

En connectant et en échangeant des données sur la santé

1 970+ organismes de santé connectés au DSE provincial

77 000+ professionnels de la santé peuvent accéder électroniquement aux renseignements sur la santé des patients

10 millions de patients en Ontario, soit trois patients sur quatre, bénéficient de systèmes de dossiers médicaux électroniques (DME) fournis dans le cabinet, où ont lieu 80 % des soins prodigués aux patients

2,3 milliards de résultats dans le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)

18 millions+ de recherches de dossiers d'analyses de laboratoire des patients par 54 500 professionnels de la santé au cours des 12 derniers mois

Les résultats des analyses de laboratoire sont fournis à plus de 8 100 cliniciens, entraînant plus de 145 000 demandes d'information par mois

500 000 rapports d'hôpital reçus, tous les mois, provenant de 85 % des hôpitaux de la province

En permettant la prise plus rapide de décisions cliniques plus éclairées

94 % des médecins de l'Ontario qui utilisent des systèmes de dossiers électroniques affirment que l'accès en temps réel à l'information contribue à améliorer les soins

69 % des cliniciens indiquent que l'accès à SILO leur a évité de demander des analyses de laboratoire en double inutiles

Réduction de 36,5 % des visites de suivi des patients grâce à SILO

En améliorant l'accès à des ressources et des renseignements qui permettent de sauver des vies

La totalité des établissements hospitaliers peuvent partager des images et des rapports diagnostiques de manière numérique au sein de leur région

12,5 millions de nouveaux examens d'imagerie diagnostique stockés annuellement par 129 organisations

3,2 millions d'examens d'imagerie diagnostique récupérés annuellement

Accès à distance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an à des spécialistes en neurologie pour des consultations en lésions neurologiques en région éloignée

Plus de 35 000 consultations neurologiques pour les victimes d'accidents vasculaires cérébraux et d'autres troubles ont lieu chaque année en Ontario

100 % des hôpitaux et des salles d'urgence de l'Ontario peuvent accéder à l'historique complet des médicaments de toutes les personnes âgées, contribuant ainsi à prévenir des réactions indésirables aux médicaments chez ces personnes vulnérables

En développant des systèmes sécurisés pour faciliter l'échange d'information

Centres de données sécurisés, surveillés de près, évolutifs et entièrement sauvegardés, fonctionnant avec un temps de disponibilité moyen de 99,95 % et utilisant une technologie de pointe conçue spécifiquement pour répondre aux exigences des soins de santé

300 000+ boîtes aux lettres sont utilisées par des cliniciens connectés, facilitant les consultations des patients et l'échange d'information

Message

du président du conseil et de la chef de la direction

Raymond V. Hession
Président du conseil

Cynthia Morton
Chief Executive Officer

À l'heure actuelle, les fournisseurs de soins de santé peuvent accéder rapidement aux résultats d'analyses de laboratoire et d'examens d'imagerie diagnostique et les partager, consulter une base de données d'une simple pression sur un bouton afin de s'assurer que leurs patients âgés n'auront pas une réaction indésirable à un médicament, et faire passer plus facilement les patients à d'autres fournisseurs de soins dans la communauté.

Les patients bénéficient de meilleurs soins de suivi lorsqu'ils quittent l'hôpital parce que leurs sommaires de congé sont transmis instantanément à leurs équipes de soins primaires – avant même qu'ils ne soient arrivés chez eux. Voici des exemples de la puissance de cyberSanté Ontario au travail.

En 2015-2016, *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* du ministère de la Santé et des Soins de longue durée a défini la stratégie pour la phase suivante de la transformation du système de santé en mettant l'accent sur quatre domaines : améliorer l'accès, faire le contact avec les services, soutenir les gens et les patients, et protéger le système de santé afin de veiller à sa viabilité pendant les années à venir. Pour sa part, cyberSanté Ontario contribue à procurer de meilleurs soins en fournissant aux cliniciens et aux autres fournisseurs des renseignements complets, intégrés et coordonnés sur la santé des patients, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin.

Nous avons un historique de réalisations remarquables. Les choix faits en Ontario il y a de nombreuses années sont devenus les bases d'un système durable, bâti sur des actifs locaux, régionaux et aujourd'hui provinciaux, qui sont tissés ensemble afin de devenir un système provincial cohérent et sûr dont bénéficient les patients des quatre coins de l'Ontario. À la fin du présent exercice financier, 77 000 fournisseurs de soins et presque 2 000 organismes de santé étaient connectés au dossier de santé électronique. Il s'agit d'un système constitué de nombreux éléments : autoroutes électroniques sur lesquelles circulent les données, entrepôts où les renseignements sont accumulés et stockés, et normes visant à s'assurer que les cliniciens

peuvent interagir dans un milieu interopérable, le tout ancré par des programmes solides de gestion de la sécurité et de l'identité. Il s'agit d'un système qui continuera à évoluer en parallèle avec les changements des attentes des patients et les progrès technologiques.

cyberSanté Ontario est arrivée à un point où elle peut affirmer que les éléments de base sont en place et interreliés. Nos entrepôts provinciaux de données sont interopérables et consignent avec succès les renseignements provenant des laboratoires, les renseignements sur l'imagerie diagnostique et une foule d'autres données cliniques. Nous facilitons l'accès sécurisé des cliniciens à ces dossiers par l'entremise d'une couche d'accès intégrée, ou dorsale connectée, qui leur procure un point d'accès unique à tous les services liés au dossier de santé électronique.

Et les fournisseurs de soins de santé disposent maintenant de différentes façons d'accéder aux données des patients. Que ce soit dans le cabinet d'un médecin, un hôpital ou un établissement de soins communautaires, ils peuvent récupérer des données ou saisir de nouveaux renseignements par l'entremise d'un système de dossiers médicaux électroniques, de systèmes d'information des hôpitaux, de visionneurs régionaux ou du portail Web de cybersanté. Nous mettons maintenant des renseignements à jour entre les mains des cliniciens (et bientôt, des patients), et *cela a le pouvoir de tout changer.*

Plus le nombre de praticiens qui contribuent au dossier de santé électronique et l'utilisent est élevé, plus grande est sa valeur en matière de prestation de meilleurs soins, d'obtention d'avantages pour les patients et de réduction de duplication et des coûts liés au processus.

Nous savons que ce que la technologie offre aujourd'hui aura évolué demain. Alors, bien que nous ayons déjà observé des transformations remarquables dans les soins des patients grâce à notre travail, nous savons que l'avenir offrira de nouvelles occasions, y compris un changement inévitable dans le cadre duquel les professionnels de la santé et les patients partagent les renseignements électroniques sur la santé et la planification des soins.

Pendant l'année à venir, nous fournirons de nouvelles solutions numériques permettant d'améliorer les soins prodigués aux patients, y compris des renseignements sur les médicaments sur ordonnance dont le suivi sera effectué pour tous les patients en Ontario, afin que l'historique de médicaments d'un patient soit facilement accessible et que les fournisseurs puissent prendre des décisions plus éclairées. Nous nous efforçons également de nous assurer que les patients auront accès à leurs propres renseignements sur la santé, ce qui leur permettra de veiller à leur propre bien-être et leurs propres soins.

cyberSanté Ontario continuera à se concentrer à favoriser des changements importants à la prestation de soins de santé en améliorant le rendement opérationnel et l'utilisation significative. Nous nous engageons à livrer la vision selon laquelle les renseignements sur la santé de chaque patient le suivront partout où l'entraîne son parcours en matière de santé, afin qu'il reçoive des soins de qualité meilleurs et plus sécuritaires, plus rapidement que jamais auparavant.

Nous reconnaissons le travail extraordinaire des hommes et des femmes à cyberSanté Ontario, ainsi que des nombreux partenaires qui ont fait une si grande contribution aux réalisations des dernières années. Nous souhaitons également reconnaître l'intendance stable du conseil d'administration de l'organisme lors du processus complexe de développement.

Avec ma considération respectueuse.

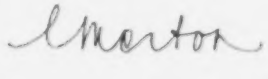

Raymond V. Hession
Président du conseil
Juin 2016

Cynthia Morton
Chef de la direction
Juin 2016

En quoi consiste le dossier de santé électronique?

Votre historique médical

Dès le jour de votre naissance, chacune de vos interactions avec le système de santé de l'Ontario est saisie et stockée : immunisations pendant l'enfance, examens réguliers avec votre médecin de famille, les cliniciens et d'autres fournisseurs de soins de santé, votre visite à la salle d'urgence pendant la nuit, ou le spécialiste vers qui vous vous tournez pendant les périodes difficiles.

Les dossiers numériques générés par ces événements de la vie fournissent des données précieuses pour les professionnels de la santé, allant de l'historique médical de votre famille aux réactions aux médicaments sur ordonnance et aux résultats des analyses qui guident les plans de traitement ou peuvent même vous sauver la vie.

Il y a une décennie à peine, les fournisseurs de soins de santé ne pouvaient que rêver d'accéder rapidement à tous ces renseignements concernant un patient. Aujourd'hui, les dossiers de santé électroniques sont devenus une réalité.

Le dossier de santé électronique est arrivé

Créée en 2008, cyberSanté Ontario est un organisme ayant reçu comme mandat du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le ministère) d'aider la communauté des soins de santé à rendre accessibles numériquement les renseignements sur la santé des patients. Agissant comme intégrateur de systèmes technologiques et comme force directrice, cyberSanté Ontario a maintenant connecté et continue à développer les éléments de base nécessaires pour fournir un dossier numérique sécurisé et échangeable par l'entremise de différents systèmes et outils.

Bien que la construction d'un système de renseignements sur la santé des patients représente un effort continu, il génère déjà une valeur considérable sur le plan clinique. Quel que soit l'endroit où vos données sur la santé ont été saisies, les fournisseurs de soins de santé peuvent accéder rapidement aux résultats d'analyses de laboratoire et d'examens d'imagerie diagnostique et les partager, consulter une base de données afin de s'assurer que vous n'aurez pas une réaction indésirable à un médicament, examiner rapidement les sommaires de congé des hôpitaux dans le cabinet de votre médecin de famille, transférer des soins à d'autres fournisseurs de soins dans la communauté, et même consulter des spécialistes à distance.

Avec des millions de citoyens bénéficiant du travail et des investissements réalisés par le ministère, cyberSanté Ontario et des partenaires appréciés, nous mettons maintenant l'accent sur l'amélioration des avantages pour les patients en améliorant leur accès aux dossiers électroniques et en augmentant la quantité de données utiles sur les patients détenues dans ces dossiers.

Le parcours vers les dossiers de santé numériques d'aujourd'hui

Il y a quinze ans, il est devenu évident que le secteur des soins de santé ne suivait pas le rythme des autres secteurs, tels que le secteur financier, les services bancaires en ligne, le tourisme et les agences de voyages, qui utilisaient la technologie pour fournir des services de meilleure qualité. Les professionnels de la santé utilisaient toujours des dossiers sur papier, qui étaient lents à envoyer et à recevoir, difficiles à interpréter, et dont la perte ou la consultation par des personnes non autorisées était plus facile. En fin de compte, le système en place à l'époque ne fournissait pas un soutien adéquat aux patients ni aux cliniciens : cyberSanté Ontario a donc été créée pour contribuer à la conception d'un système de TI connecté qui tirait parti des atouts existants, qui consolidait des milliards d'éléments individuels de renseignements sur la santé, et qui finirait par améliorer la prestation des soins de santé aux 13,6 millions d'habitants de l'Ontario.

L'Agence des systèmes intelligents pour la santé, devenue par la suite cyberSanté Ontario, a commencé à travailler en 2002 à l'élaboration d'une infrastructure sophistiquée et d'outils utiles sur le plan clinique, qui assureraient la confidentialité des renseignements personnels et des renseignements personnels sur la santé, tout en permettant un accès quasi instantané aux dossiers électroniques de soins des patients à l'endroit et au moment voulus. La connexion de centaines de systèmes de TI différents et de milliards de dossiers de santé existants dans la province a nécessité de nombreuses étapes, ainsi qu'un grand nombre de mises à jour de la technologie et de solutions innovantes. Le résultat de ces années de travail est le système de dossiers de santé électroniques d'aujourd'hui – un système qui apporte des avantages aux patients, aux cliniciens et à tout le système provincial de soins de santé.

Définition des renseignements électroniques sur la santé

Dossier de santé électronique (DSE) : Dossier sécurisé et privé de votre historique de santé, à un seul endroit, accessible numériquement par les fournisseurs de soins de santé autorisés à n'importe quel moment pour soutenir des soins de qualité. Il contient les renseignements des analyses de laboratoire, sur les médicaments, d'imagerie diagnostique et de santé cliniques provenant des hôpitaux, des cliniques de soins communautaires, des médecins de famille et des autres fournisseurs.

Systèmes de dossiers médicaux électroniques (DME) : Logiciels utilisés par les médecins pour recueillir, gérer et stocker vos renseignements sur la santé, qui peuvent remplacer les dossiers sur papier que votre médecin conservait dans des classeurs. Plus de 11 650 cliniciens utilisent déjà ce logiciel dans leur cabinet ou se préparent à le faire.

ConnexionOntario

Le programme ConnexionOntario réunit des atouts en matière de soins de santé aux niveaux local, régional et provincial, reliant ces atouts pour améliorer les soins aux patients et les gains d'efficacité dans les cliniques.

La solution provinciale a été déployée dans des sites supplémentaires situés dans trois « zones d'aiguillage » :

- la région du Grand Toronto (cRGT);
- le sud-ouest de l'Ontario (cSOO);
- le nord et l'est de l'Ontario (cNEO).

Autrefois

L'Agence des systèmes intelligents pour la santé (ASIS) commence à bâtir une dorsale connectée pour l'échange de renseignements électroniques sur la santé

Lancement de **ONE Network**, qui permet aux fournisseurs de soins de santé d'échanger des renseignements sur les patients et d'y accéder de façon sécurisée

Lancement de **ONE Mail**, le premier réseau de courriel sécurisé pour les fournisseurs de soins de santé, permettant l'échange sécurisé de renseignements sur les patients

Mise en œuvre de **ONE ID**, un système de gestion des identités et de l'accès, qui permet aux fournisseurs de soins de santé d'accéder à toutes les données sur les patients de façon sécurisée, par l'entremise des services de réseau

Le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients donne aux hôpitaux l'accès au profil pharmaceutique des patients dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario et du Programme de médicaments Trillium.

Lancement de **ONE Portal** qui fournit un point d'accès unique aux outils de collaboration, aux données sur les patients et aux applications de soins de santé

cyberSanté Ontario

Création de **cyberSanté Ontario**, représentant la fusion du programme de cybersanté du ministère avec ASIS

2002 | 2003–2004 | 2005–2007 | 2008

AUJOURD'HUI

550 organismes de santé, y compris tous les hôpitaux, sont connectés par l'entremise d'un réseau de fibres optiques haute vitesse

8 500 organismes de santé et 300 000 utilisateurs peuvent effectuer des consultations relatives aux diagnostics et échanger des renseignements de façon rapide et sécurisée

70 000 comptes créés dans des établissements de soins actifs, de soins communautaires, de soins primaires et de santé publique

La totalité des salles d'urgence et des hôpitaux ont accès aux profils pharmaceutiques de 2,2 millions de personnes âgées en Ontario, ce qui évite les ordonnances doubles et les réactions indésirables

Les cliniques, les hôpitaux, les pharmacies et d'autres points d'intervention à l'échelle provinciale peuvent accéder à une suite robuste d'outils par l'entremise du portail pour fournir de meilleurs soins

Aujourd'hui

2009

Début du déploiement du programme d'adoption des **DME par les médecins**

2010–2011

Le **Système de gestion des rapports hospitaliers** commence à envoyer les rapports de consultation, les tests et les sommaires de congé directement aux systèmes de DME des médecins

Lancement du **Système de transfert d'images cérébrales pour les urgences**, qui aide à transformer le diagnostic et les soins neurologiques en Ontario

Intégration régionale : commence à connecter trois carrefours principaux : Connexion région du Grand Toronto (cRGT), Connection Sud-Ouest de l'Ontario (cSOO) et Connexion Nord et Est de l'Ontario (cNEO)

Déploiement du **Système d'information de laboratoire de l'Ontario**

2012–2013

Création d'entrepôts centraux d'**imagerie diagnostique**, permettant aux cliniciens d'accéder à des rapports, ainsi qu'à des tomodensitogrammes, à des échographies, à des IRM, à des mammographies et à des radiographies

Le registre provincial des clients commence à organiser les renseignements pour permettre aux cliniciens d'accéder aux bons dossiers pour le bon patient, par l'entremise d'une seule source digne de confiance

2014

Lancement du **registre provincial des fournisseurs** authentifie les professionnels et les organisations de soins de santé de l'Ontario, afin qu'ils puissent accéder au réseau

2015–2016

AUJOURD'HUI

11 650 cliniciens sont connectés, éliminant la nécessité des dossiers papier volumineux nécessitant beaucoup de temps, permettant l'échange de renseignements sur les patients entre les cabinets, ainsi que l'accès à d'autres renseignements tels que les rapports des hôpitaux

Les médecins de l'Ontario reçoivent chaque mois 500 000 rapports des hôpitaux dans des systèmes de DME; les cliniciens ont ainsi l'historique complet du patient et peuvent prendre des décisions plus éclairées

Les 100 établissements de soins actifs peuvent accéder à distance à un neurochirurgien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce qui permet d'obtenir un traitement plus rapidement et, souvent, éliminant les temps requis pour les déplacements

Plus de 77 000 fournisseurs de soins, 1 970 organisations, tous les hôpitaux du sud-ouest de l'Ontario et 50 % des hôpitaux de la région du Grand Toronto sont connectés aux DSE

Plus de 85 % des hôpitaux, des laboratoires communautaires et de santé publique et des professionnels associés sont connectés et peuvent accéder rapidement aux résultats des analyses des patients 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Les rapports sont accessibles par les 210 hôpitaux

98 % des Ontariens y sont représentés

86 % des membres d'une profession de la santé réglementée y sont représentés

La Stratégie de connectivité aux DSE est publiée, fournissant aux intervenants du domaine de la santé une voie leur permettant de créer et de partager des DSE sécurisés, économiques et intégrés à l'échelle provinciale

Les normes d'interopérabilité sont publiées afin d'assurer une capacité d'échange à la grandeur du réseau pour tous les actifs nouveaux et existants de la province

La base de données de gestion des actifs est créée pour répertorier tous les actifs de cybersanté en Ontario, afin de guider l'investissement dans le réseau et la conception de celui-ci

Les coûts des soins de santé en Ontario sont parmi les moins élevés au Canada…

En dépit du fait que l'Ontario est la province la plus peuplée et qu'elle possède le système de cybersanté le plus avancé au Canada, les dépenses annuelles de santé du gouvernement provincial se classent **au troisième rang le moins élevé** par tête pour les citoyens (3 749 $), seuls la Colombie-Britannique (3 677 $) et le Québec (3 479 $) ayant des dépenses légèrement inférieures.

Source : Institut canadien d'information sur la santé

…Toutefois, les exigences imposées au système de santé ne cessent d'augmenter

Avec 13,6 millions de citoyens et un budget provincial de soins de santé supérieur à 50 milliards de dollars, la population elle-même, qui vit aujourd'hui plus longtemps, souligne la nécessité de trouver des solutions plus efficaces en matière de soins :

- Les personnes âgées constitueront **environ 25** % de la population en **2041**
- **49 %** des adultes atteints de maladies ont entre 65 et 79 ans
- **59 %** aâgés de 80 ans ou plus ont **au moins deux** maladies
- Les dépenses de santé moyennes pour une personne âgée de plus de 80 ans sont **neuf fois** supérieures à celles d'une personne âgée de 1 à 64 ans

Source: Institut canadien d'information sur la santé

Les patients veulent des solutions numériques

- **60 %** des patients accepteraient des consultations vidéo avec les médecins
- **21 %** ont utilisé un téléphone mobile pour renouveler une ordonnance
- **88 %** échangeraient des données personnelles provenant d'applis ou d'appareils dans le but de trouver des traitements nouveaux ou personnalisés

Source: HRI Consumer Survey, PwC, 2015 et HRI Clinician Workforce Survey, PwC, 2014 et 2015

Ce que disent les patients...

« Parce que j'ai été atteinte de cancer tellement de fois et que j'ai reçu de la chimiothérapie tellement de fois, je ne me rappelle pas tout aussi bien que je devrais. Le fait que mon médecin de famille peut effectuer le suivi de mon historique médical et obtenir une image complète de la situation est la chose la plus importante pour moi. »

Kim S.
Patiente

« Si j'ai un problème et je dois être hospitalisé, ils peuvent poser un diagnostic immédiatement sans attendre [mes renseignements sur la santé] ou me faire subir des tests. Cela me donne une grande confiance envers mon système de santé. »

Don H.
Patient

« Je suis vraiment très reconnaissante que l'Ontario connecte les dossiers des patients et les priorités des patients pour fournir un service plus efficace. Je pense que des interventions plus opportunes se traduiront par de meilleurs soins. »

Miriam C.
Patiente

« Maintenant, [mon médecin] peut rechercher l'information instantanément et prendre soin de moi immédiatement, afin que j'obtienne les meilleurs résultats. »

Leanne B.
Patiente

Participation clinique

Commentaires des premières lignes

Les systèmes intégrés qui donnent accès à votre dossier de santé numérique ont été bâtis et livrés grâce à la solide participation des cliniciens et aux consultations avec la communauté de fournisseurs de soins de santé. Cela permet d'assurer la valeur, d'encourager l'adoption et de maintenir notre harmonisation avec les priorités provinciales en matière de cybersanté.

cyberSanté Ontario reconnaît l'importance de l'acceptation de la communauté de cliniciens et des compétences de celle-ci. Grâce à nos groupes de travail cliniques régionaux, et plus récemment à notre conseil consultatif clinique provincial, nous travaillons avec la communauté des soins de santé pour améliorer la prise de décisions.

Le conseil de 20 membres regroupe des professionnels médicaux de toute la province. Le conseil de cliniciens, qui se réunit trimestriellement, veille à ce que nos investissements en technologie et nos solutions génèrent le meilleur rapport qualité-prix. En contribuant à définir nos priorités cliniques en matière de planification des dossiers de santé numériques, le conseil de cliniciens est également important pour mobiliser les médecins comme champions de la cybersanté.

Les présidents des groupes de travail cliniques régionaux participent au conseil clinique consultatif afin d'assurer des discussions coordonnées entre les cliniciens.

Amélioration de l'expérience clinique

Tout en améliorant notre dorsale de technologie connectée et en développant une masse critique en matière de taux d'adoption des utilisateurs, nous devons également développer et déployer des outils et des services qui sont utiles pour les cliniciens et leurs patients.

Au bout du compte, l'apport du conseil de cliniciens et des groupes de travail, ainsi que d'autres cliniciens travaillant sur le terrain, contribue à déterminer les mesures du système utilisées pour la réalisation des avantages, contribue à l'élaboration de cadres pratiques pour les solutions, et assure une planification, une surveillance des avantages et des mesures cliniques fondées sur les valeurs.

La « voix du clinicien » joue un rôle essentiel dans le développement de notre feuille de route future. Notre accent sur l'augmentation des commentaires reçus de la part des fournisseurs de soins de santé a généré quelques messages clairs de la part de nos intervenants cliniciens, y compris la nécessité d'augmenter l'apport des trois groupes de travail cliniques régionaux dans tous nos produits et services. Nous répondons aux besoins des cliniciens avec des produits tels que la feuille de soins provinciale des laboratoires et l'avancement du projet pilote d'entrepôt de documents cliniques relatifs aux soins primaires. Nous sommes en train de renforcer notre modèle d'apport et de gouvernance cliniques afin de nous assurer que les voix des cliniciens sont reflétées dans tous nos travaux. Nous avons également répondu au besoin exprimé par les cliniciens pour une approche de mesure de la valeur et du rendement clinique. Grâce à notre travail avec les fournisseurs de soins de santé et guidés par la priorité des mesures du ministre axées sur les cliniciens, nous tirerons parti de notre travail existant d'évaluation des avantages afin de livrer, mesurer et publier ces mesures importantes.

Ce que disent les cliniciens...

« Grâce à ConnexionOntario, l'urgentologue, le personnel traitant et le personnel infirmier qui évaluent le patient à l'hôpital pourraient consulter tous les renseignements [sur le patient]... à l'aide de l'afficheur et seraient capables de mettre... [ces] renseignements à la disposition du médecin de la salle d'urgence. »

Dre Thérèse Hodgson Thérèse Hodgson
Médecin de famille, Équipe de santé familiale Connexion

« Lorsque j'ouvre une séance sur ClinicalConnect, j'obtiens un guichet unique contenant les dossiers médicaux, les notes de consultation, et les résultats des analyses de laboratoire, de tests de pathologie, de radiologie et d'imagerie diagnostique. »

Dr Rafi Setrak
Système De Santé De Niagara

« En tant que patient et clinicien, je suis certain que les renseignements qui se trouvent sur l'interface ConnexionRGT sont sécurisés et dignes de foi. Cela permet au clinicien de se concentrer sur la prise de décisions clinique. »

Dr Naresh Mohan
Chef du personnel, Rouge Valley Health System

Ontario

Coup d'œil sur le plan d'activités 2015–2016 et les réalisations

La transformation des soins de santé

En tant qu'intégrateur de systèmes et fournisseur de services pour le dossier de santé électronique de l'Ontario, nous veillons à ce que les professionnels de la santé puissent accéder à des renseignements électroniques pour les aider à prodiguer de meilleurs soins à leurs patients.

En 2015-2016, le ministère a réaffirmé son engagement à mettre les patients au centre du système de santé. *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* définit le cadre du gouvernement pour la phase suivante de la transformation du système de santé en mettant l'accent sur quatre domaines du programme de transformation : améliorer l'accès, faire le contact avec les services, soutenir les gens et les patients, et protéger le système de santé afin de veiller à sa viabilité pendant les années à venir.

Nous sommes en bonne position pour permettre la réalisation du *Plan d'action* en fournissant aux cliniciens et aux autres fournisseurs des renseignements sur la santé complets, intégrés et coordonnés, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin. L'accès rapide à des renseignements complets, à jour et exacts met les fournisseurs en meilleure position pour travailler avec leurs patients et prendre des décisions plus opportunes et mieux renseignées. De plus, alors que la province s'apprête à fournir un accès aux données aux patients et à leurs aidants, les deux groupes seront habilités à participer davantage à leur parcours de soins de santé.

L'évolution de cyberSanté Ontario

En 2015-2016, nous avons poursuivi la construction et l'intégration d'entrepôts et de base à l'échelle et la connexion de dorsales afin de permettre un accès sécurisé par les cliniciens et l'échange de renseignements sur la santé des patients des hôpitaux aux cabinets des médecins en passant par les organismes communautaires et les foyers de soins de longue durée à l'échelle de l'Ontario. Avec l'achèvement substantiel de la plupart des produits initialement demandés par le gouvernement, l'organisme évolue, passant d'un modèle de planification, de prestation et d'adoption « un actif à la fois » vers une structure fondée sur les modèles de pratiques exemplaires de l'intégration des systèmes utilisés par les régions de soins de santé et les entreprises technologiques de pointe du secteur privé. Autrement dit, il s'agit d'une approche plus holistique organisée par fonctions et axée sur le maintien des actifs, tout en recherchant des occasions de tirer parti des actifs régionaux qui génèrent des avantages nets importants.

Dans le but de fournir un service de première classe à tous les cliniciens et patients, notre plan d'activités annuel 2015-2016 présentait cinq éléments prioritaires clairement définis :

1. Augmentation de la connectivité entre les différents systèmes qui constituent le DSE afin d'assurer un échange opportun, sécuritaire et intégré des données des patients
2. Renseignements sur la santé complets et de qualité qui appuient la prise de décisions et la gestion des cas par les cliniciens
3. Plan exhaustif et abordable de viabilité du DSE
4. Capacité appropriée de diriger l'intégration des DSE en Ontario
5. Réductions de coûts tout en améliorant la qualité des soins prodigués aux patients grâce à un échange de renseignements plus efficace et plus complets.

Les avantages découlant de ces éléments prioritaires pour les Ontariens sont les suivants.

Priorité 1

Finir de bâtir et de connecter les systèmes de cybersanté afin d'assurer un échange opportun, sécuritaire et intégré des données des patients

Réalisations en 2015-2016

Augmentation de 25 % de l'accès aux cliniciens dans la région du Grand Toronto

Plus de 41 000 cliniciens de la région du Grand Toronto ont maintenant accès aux dossiers de santé numériques, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. Environ 51 % de la population de l'Ontario réside dans la région du Grand Toronto. Les fournisseurs de soins de santé peuvent accéder aux dossiers numériques dans 75 organismes de santé, y compris les hôpitaux et les centres d'accès aux soins communautaires (CASC) et la majorité des centres de soins actifs de la région, les hôpitaux spécialisés qui attirent un grand nombre de patients aiguillés de partout en Ontario pour y recevoir un traitement spécialisé.

Augmentation de 22 % du nombre de centres du sud-ouest de l'Ontario qui y ont accès

Connexion Sud-Ouest de l'Ontario (cSOO) a maintenant élargi son accès à 100 % des hôpitaux et des organismes du secteur communautaire (y compris les CASC), couvrant 36 000 cliniciens de la région.

Les investissements de l'Ontario dans les DME ont créé l'un des plus grands projets de mise en œuvre du DME au Canada

Adoption du DME par les médecins en milieu communautaire

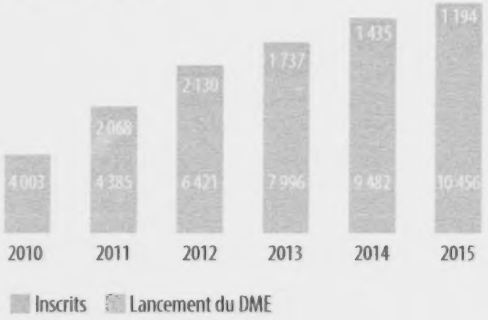

Médecins de famille avec le DME ou mettant en œuvre un DME

Plus de 450 cliniciens du nord et de l'est de l'Ontario ont accès aux données de laboratoire sur les patients

Les cliniciens participants bénéficient maintenant d'un accès sécurisé en tout temps aux renseignements sur la santé des patients à deux hôpitaux et deux sites communautaires, par l'entremise de la visionneuse clinique Connexion Nord et Est de l'Ontario (cNEO).

Presque 48 000 demandes d'information sur les patients par jour

Les demandes d'information électroniques sur les patients présentées par les cliniciens se sont élevées à 17,3 millions au cours de la dernière année.

Lancement d'un système administratif fondamental nouveau et amélioré

La couche d'accès à l'intégration de la santé (HIAL) est la clé de l'intégration des services relatifs aux dossiers de santé électroniques. Il s'agit de la dorsale connectée du système, et une version mise à jour a été déployée en avril 2016. HIAL 2.0 améliore l'évolutivité, ce qui nous permet de répondre aux besoins croissants de nos clients et fournisseurs de données : il a recours à des composants réutilisables dont différents services peuvent tirer parti, et offre une surveillance et des rapports plus exhaustifs.

HISTOIRES DES PREMIÈRES LIGNES

Amélioration des délais d'intervention

Pendant une flambée récente de grippe à Toronto, Anita Fast, infirmière d'intervention rapide au CASC du Centre-Toronto, a pu accéder électroniquement à des renseignements sur la santé afin d'accélérer la sortie des patients en accédant à leurs plans de sortie et à leurs médicaments à prendre à la sortie, ce qui l'a aidée à anticiper les besoins en matière de soutien et de suivi dont auraient besoin les patients immédiatement après leur congé.

Fait rapide : DME

64%

des médecins de l'Ontario suggèrent qu'un DME dans le cabinet procurait « une meilleure sécurité pour les patients en un an ».

Source : Sondage auprès des hôpitaux du sud-ouest de l'Ontario, 2014

Renseignements au bout de nos doigts

« La visionneuse ConnexionOntario nous permettra d'accéder à des renseignements sur nos patients qui ont déménagé dans différentes régions du nord et de l'est de l'Ontario. En général, il nous faudrait beaucoup de temps pour retracer l'information concernant les patients qui proviennent d'autres hôpitaux. Grâce à la visionneuse, nous pourrons accéder à ces renseignements sans traverser toutes ces étapes. Il suffit de pointer et cliquer, et l'information est accessible. »

Dr Aly Abdulla
Directeur médical, Kingsway Health Centre

Soutien des cliniques mobiles d'immunisation

L'organisme a un rôle essentiel à jouer pour établir l'infrastructure technologique requise pour soutenir un projet pilote d'« utilisation déconnectée » au sein du programme d'immunisation, qui permettra aux infirmières de santé publique d'utiliser une tablette pour accéder aux dossiers médicaux dans des cliniques d'immunisation hors site, comme des écoles ou des centres commerciaux, où l'accès à Internet est limité.

Amélioration de l'identification des fournisseurs de soins

Nous prenons les mesures nécessaires pour améliorer les capacités de correspondance d'identité du registre provincial de fournisseurs, qui est le dossier faisant autorité de renseignements professionnels et démographiques concernant les cliniciens et les organismes de santé réglementés. Le registre attribue un identifiant provincial unique à chaque professionnel et maintient des renseignements sur les titres et la réglementation à leur sujet, y compris les titres professionnels. Ainsi, seules les personnes qui disposent de l'autorisation appropriée peuvent accéder à l'information. Les données sont également utilisées pour faciliter l'identification exacte de personnes et d'organismes fournisseurs qui recueillent, utilisent ou divulguent les renseignements personnels sur la santé et pour soutenir les processus tels que l'aiguillage des patients et les communications entre fournisseurs.

Avantages de l'échange d'information

La visionneuse clinique régional de cSOO, ClinicalConnect™, procure aux cliniciens un accès en temps réel aux renseignements sur les patients, aux résultats des analyses et aux consultations des patients à partir d'hôpitaux et d'établissements de soins connectés. Elle est particulièrement utile pour les spécialistes ou des médecins vers qui des patients sont aiguillés.

« Certains spécialistes ne traitent que d'un seul domaine, mais j'assume la responsabilité de la coordination et de la compilation de tous les renseignements », dit le Dr David Vincent, médecin au North Woodlands Medical Center. « J'obtiens donc une image plus complète du patient. Le fait d'avoir une seule source à consulter, où je peux retrouver ces renseignements en temps opportun, constitue un avantage fantastique pour moi, et également pour le patient. »

Priorité 2

Fournir des renseignements sur la santé complets et de qualité qui appuient la prise de décisions et la gestion des cas par les cliniciens

Réalisations en 2015-2016

L'utilisation et la couverture de SILO augmentent

Une source importante de données cliniques et de recherche, le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO) contient maintenant plus de 2,3 milliards d'ordres et de résultats d'analyses de. Le système stocke plus de 68 000 types différents de résultats d'analyses. Avec 97 % des résultats des analyses de laboratoires communautaires et 85 % des résultats de tous les laboratoires envoyés à l'entrepôt puis aux dossiers médicaux électroniques des fournisseurs de soins, SILO saisit maintenant tous les mois plus de 40 millions de résultats d'analyse de laboratoire provenant de 158 organismes de santé de la province.

12,5 millions d'examens d'imagerie diagnostique stockés annuellement

Comme chaque hôpital de l'Ontario stocke et échange électroniquement de façon sécurisée les résultats détaillés des examens d'imagerie diagnostique dans le programme d'entrepôt d'imagerie diagnostique de classe mondiale de la province, tous les cliniciens en milieu hospitalier bénéficient d'un accès quasi instantané à des radiographies, des tomodensitogrammes et des scintigraphies employées en médecine nucléaire, des échographies, des IRM, des mammographies et d'autres résultats d'imagerie numérique. Les quatre entrepôts d'imagerie diagnostique de l'Ontario ont recueilli plus de 12,5 millions de résultats d'analyses provenant de 129 organismes, avec une moyenne mensuelle bien supérieure à 3 000 utilisateurs actifs.

« Nous aimons SILO et nous ne pourrions pas travailler sans lui... Appeler les laboratoires pour obtenir les résultats représenterait beaucoup de travail pour nous. »

– Répondant du sondage sur la valeur des DME, novembre 2015

HISTOIRES DES PREMIÈRES LIGNES

Économies de temps qui permettent de sauver des vies

« ClinicalConnect parle pour le patient », dit Alexandria « Sandy » Moss, infirmière autorisée au St. Catharines General Hospital. « Plus nous avons accès à l'information rapidement, plus les patients seront vus rapidement par le médecin. L'utilisation de ClinicalConnect a rendu le [service d'urgence] beaucoup plus efficace. Nous n'avons plus à faire d'appels téléphoniques ou à envoyer des télécopies pour demander des renseignements supplémentaires. Cela peut rendre notre travail plus sécuritaire et plus facile et nous permettre de prodiguer des soins beaucoup plus axés sur les patients. »

Accès des résultats d'imagerie diagnostique par tous les cliniciens

Le service commun d'imagerie diagnostique, actuellement accessible seulement par 95 cliniciens, permet l'échange et la consultation des rapports diagnostiques des patients par les fournisseurs de soins de santé en milieu hospitalier et en milieu communautaire – n'importe où, n'importe quand. Ces cliniciens ont accès à des millions de rapports d'imagerie diagnostique stockés dans l'entrepôt, par l'entremise du portail de cyberSanté Ontario. Dans sa première version, le service a été utilisé à 977 reprises par l'entremise du registre provincial des clients, qui est la source faisant autorité pour l'identification exacte et l'association de dossiers électroniques de patients. D'ici la fin de l'an prochain, ce service sera étendu afin d'inclure un plus grand nombre de méthodes d'accès, comme l'intégration avec les visionneuses de ConnexionOntario, et un nombre beaucoup plus grand d'utilisateurs.

Éviter le gaspillage de vaccins

Nous avons fourni un soutien utile à l'infrastructure pour le ministère lors de notre déploiement des caractéristiques de gestion de l'inventaire Panorama. Le module d'inventaire contribue à réduire le gaspillage de vaccins et procurera des données statistiques précieuses pour l'avenir.

HISTOIRES DES PREMIÈRES LIGNES

Réduction du nombre de tests pour les patients

Un patient qui a subi une intervention à un hôpital du centre-ville de Toronto s'est rendu au William Osler Health System après l'opération. Le Dr Asim Masood, chef adjoint du personnel et agent principal des renseignements médicaux, a pu obtenir les résultats des tests instantanément à partir du portail ClinicalConnect, ce qui a évité au patient d'avoir à subir des analyses sanguines supplémentaires et, surtout, a libéré le Dr Masood afin qu'il puisse consacrer davantage de temps aux solutions de soins.

Faits rapides : SILO

69%

des cliniciens estiment que l'accès à SILO permet d'éviter les analyses de laboratoire en double inutiles

51%

ont dit que le temps d'attente pour les résultats des analyses de laboratoire avait diminué

69%

ont observé une réduction du délai administratif requis pour accéder aux résultats des analyses de laboratoire du patient effectuées à l'extérieur de l'établissement

Source : Sondage auprès des hôpitaux du sud-ouest de l'Ontario, 2014

Priorité 3

Un plan exhaustif et abordable de viabilité des renseignements sur la santé électroniques

Réalisations en 2015-2016

Élaboration de lignes directrices sur l'interopérabilité afin de permettre aux systèmes de se « parler »

La *Stratégie de connectivité aux DSE* de l'Ontario a été publiée afin de fournir aux intervenants du domaine de la santé une voie leur permettant de créer et de partager un système de TI sécurisé, économique et intégré à l'échelle provinciale, ce qui est requis pour le développement de dossiers de santé électroniques. Selon des discussions exhaustives au sein du secteur des soins de santé, elle met l'accent sur des sources de renseignements pour les dossiers de santé électroniques, la manière de combiner et d'échanger les actifs provinciaux et locaux relatifs aux dossiers de santé électroniques, et la manière de livrer les données à ceux qui en ont besoin. Pour guider les décisions à l'échelle du système relatives aux investissements et à la conception de la technologie, nous avons créé un inventaire en ligne des actifs qui est essentiel pour orienter dans la même direction les dépenses en investissements à l'échelle provinciale. Cette base de données interrogeable catalogue les actifs existants en matière de cybersanté en Ontario et les classe en actifs stratégiques et actifs tactiques.

Promotion des normes d'interopérabilité afin d'assurer la sécurité des données personnelles

Un élément clé de l'inventaire des actifs de DSE est le registre des accords juridiques, contenant des dossiers identifiant les fournisseurs ou organismes de soins de santé qui ont signé des accords spécifiques de partage de données. Le registre fournit les renseignements nécessaires afin de s'assurer que seules les personnes et les organisations qui ont signé les accords appropriés ont accès aux DSE. La mise en œuvre uniforme du cadre de politique de sécurité et de confidentialité est appuyée davantage par les outils et les guides de pratique sur la confidentialité. De plus, des cadres juridiques standard ont été élaborés, et le déploiement est en cours pour les accords de partage de données et d'authentification unique.

HISTOIRES DES PREMIÈRES LIGNES

Améliorer les niveaux de confort des patients

« Les avantages de ClinicalConnect pour moi seraient, d'abord, qu'il me permet d'accéder à l'information très rapidement », dit le Dr Upe Mehan, médecin de famille au Centre for Family Medicine FHT. « Deuxièmement, le patient est réconforté en sachant que j'obtiens l'information immédiatement... ClinicalConnect rend ma pratique efficace. »

Gestion des consentements des patients dans les entrepôts d'imagerie diagnostique

Une partie importante du service commun d'imagerie diagnostique, qui permet le partage des rapports de diagnostic des patients avec les fournisseurs de soins de santé autorisés, est l'utilisation d'une solution de gestion des consentements des patients. Nous continuons à soutenir l'amélioration d'une solution électronique qui veillera à toujours satisfaire les exigences relatives à la gestion des consentements des patients.

Protection du système de dossiers de santé électroniques

Nous avons adopté une position améliorée et proactive de la protection des dossiers de santé électroniques grâce à la mise en œuvre de notre programme de surveillance et de technologie de contrôle, qui fait partie intégrante de notre programme d'identité, d'accès et de confidentialité. De plus, nous avons un système de surveillance et d'alerte des entreprises aux fonctions complètes afin de soutenir la disponibilité, la capacité et le rendement du système de dossiers de santé électroniques.

Mise à jour du registre de données cliniques (RDC)

Le RDC est un entrepôt provincial partagé de données et de documents sur les soins actifs pertinents sur le plan clinique, tels que des sommaires de congé, des formulaires d'évaluation des patients, des notes cliniques et des rapports transcrits ou des rapports sur les procédures, qui, une fois terminé, comprendra des données d'une cinquantaine d'organismes de santé. Des améliorations ont été apportées au RDC afin d'améliorer la vitesse d'extraction des données, et une nouvelle infrastructure de base de données haute performante évolutive a été créée afin de permettre la croissance future.

Améliorations à long terme au stockage des données

Selon l'historique médical d'un patient, la taille du dossier de santé électronique d'une personne peut aller de moins d'un mégaoctet pour une personne en relativement bonne santé à plusieurs gigaoctets de données pour les patients ayant des dossiers complexes qui pourraient inclure de plus gros fichiers, tels que des images diagnostiques. Afin de nous assurer que la capacité de stockage est disponible, nous avons achevé la conception, l'achat et la mise en œuvre d'une nouvelle solution de stockage afin de protéger et soutenir la croissance des données numériques de santé au cours des sept prochaines années.

HISTOIRES DES PREMIÈRES LIGNES

Partage de ressources pour traiter les patients plus rapidement

Le Dr Naresh Mohan, chirurgien général et chef du personnel du Rouge Valley Health System, a vu un patient qui ressentait des douleurs à l'estomac après sa sortie récente d'un autre hôpital à la suite d'une intervention chirurgicale.

En utilisant des renseignements sur la santé obtenus de façon numérique, le Dr Mohan a accédé instantanément aux résultats des analyses effectuées à l'autre hôpital, y compris un tomodensitogramme effectué la veille. Cela lui a indiqué tout ce qu'il devait savoir pour établir un diagnostic et déterminer la marche à suivre, sans répéter inutilement des tests.

« Les avantages de ConnexionRGT sont, premièrement, qu'il fournit un aperçu exhaustif de l'historique d'un patient », affirme le Dr Mohan. « Deuxièmement, il évite la duplication de tests, dont certains peuvent être dangereux en ce qui concerne l'exposition au rayonnement, etc. Troisièmement, il permet au clinicien de mettre l'accent sur la prise de décisions cliniques. L'extraction de données provenant de différentes sources est une tâche qui aurait autrefois pris des heures, et qui est aujourd'hui condensée en quelques secondes. »

Priorité 4

Veiller à l'existence d'une capacité appropriée pour diriger la conception et la prestation des DSE à l'échelle de l'Ontario

Réalisations en 2015-2016

Surveillance du DSE de l'avenir

Comme la planification consacrée à l'infrastructure d'une ville moderne, nous sommes en train de créer une feuille de route pour les DSE afin de définir les échéanciers de développement et de déploiement de tous ses éléments. La feuille de route contribuera à assurer la surveillance et la gestion de jalons clés pour l'organisme afin de soutenir la prestation future en définissant des priorités claires et en éliminant les obstacles à la prestation. Cela inclut la mise en place de rapports financiers afin de fournir à la direction une vision claire des dépenses et des prévisions budgétaires et d'assurer une gestion financière solide des ressources.

Reprise après catastrophe continue et planification de la continuité

Notre groupe de technologie et d'exploitation continue à surveiller les capacités du système et à nous assurer que l'infrastructure en place est suffisante et fonctionne de façon sécurisée en tout temps, avec des capacités complètes de reprise après catastrophe. Par exemple, une copie de secours des applications de données est effectuée régulièrement, et la copie est restaurée en cas d'incidents opérationnels. Nous avons également mis en place un plan exhaustif de reprise après catastrophe et de continuité des activités. Une formation de recyclage surveillée dans les deux domaines est fournie périodiquement aux employés pertinents.

Amélioration du soutien aux utilisateurs de première ligne

Notre centre d'assistance aux entreprises a été imparti, fournissant ainsi à nos intervenants et à nous une première ligne de soutien économique pour les services techniques et d'affaires. Le nouveau service offre des niveaux de service surveillés de près, une capacité évolutive et une technologie avancée de centre d'appels.

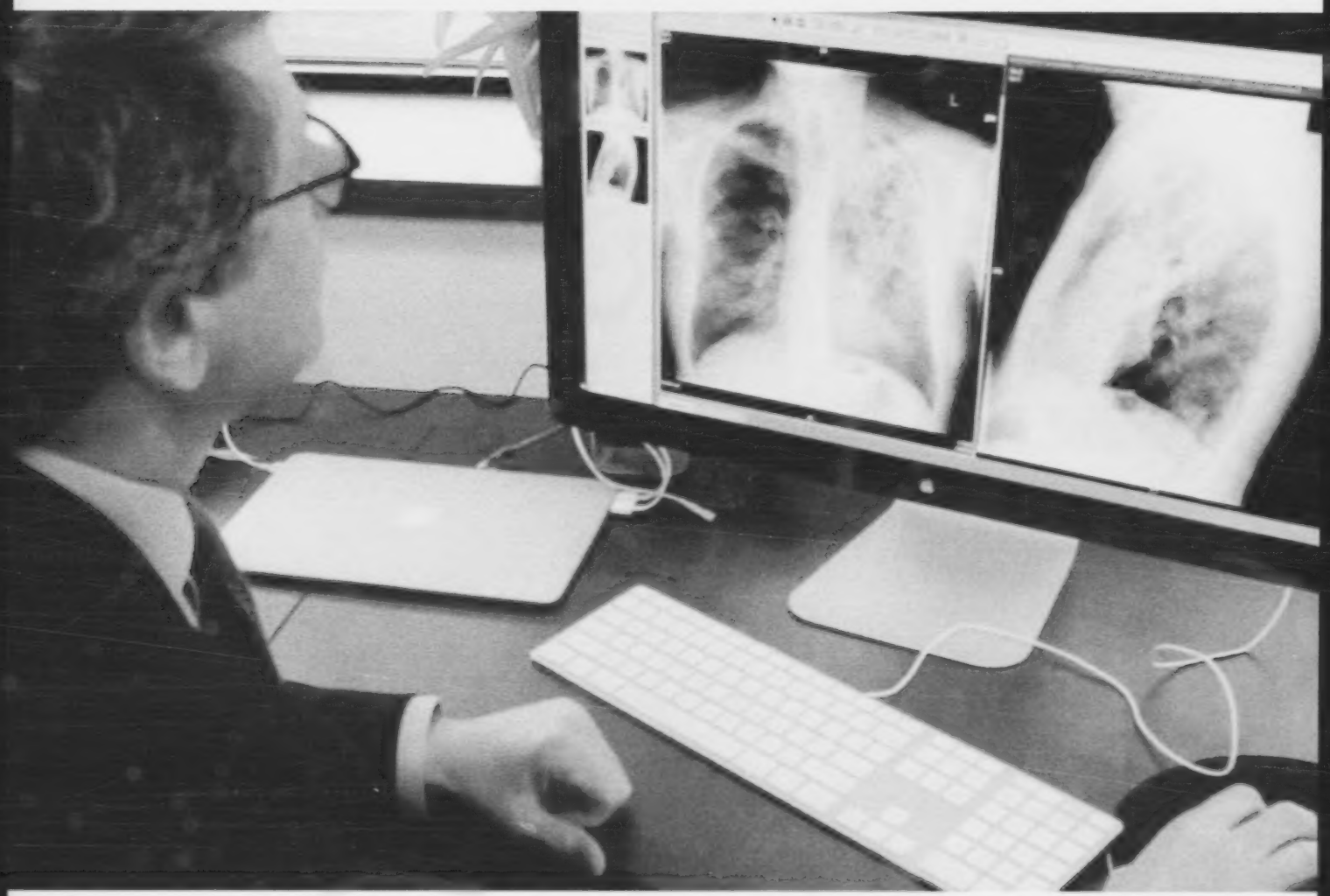

Priorité 5

Améliorer la qualité des soins prodigués aux patients grâce à un échange de renseignements plus efficace et plus complet

Réalisations en 2015-2016

Tirer parti des ressources régionales dans toute la province

Les travaux de base ont été achevés afin de permettre à cNEO, couvrant 20 % de la population de la province, d'accéder aux mêmes outils et services de réseau pour les dossiers de santé numériques que cRGT, réduisant considérablement la duplication des technologies et des services, et tirant pleinement parti des ressources basées dans des régions spécifiques de la province.

Simplification de l'accès sécurisé au système

L'accélération de l'accès aux renseignements sur les patients dans différents systèmes tout en maximisant la sécurité en ligne est l'objectif d'un projet pilote en cours à l'Hôpital d'Ottawa et dans la région du sud-ouest de l'Ontario. Ce projet pilote permet l'authentification unique et l'utilisation d'une « identité fédérée » qui associe de façon sécurisée l'identité électronique d'un utilisateur autorisé et ses attributs dans de multiples systèmes distincts de gestion de l'identité.

Système de gestion des consentements des patients accessible en Ontario

Une solution à l'échelle provinciale de gestion des consentements est maintenant offerte à tous les services par l'entremise de la couche d'accès à l'intégration de la santé (HIAL) ou la dorsale connectée, qui agit comme courtier de données lors de la création du dossier de santé électronique d'une personne, en transformant ou normalisant le partage électronique des renseignements cliniques d'un patient parmi les fournisseurs de soins de santé autorisés. Sans la dorsale connectée, la conception et la livraison d'un dossier de santé intégré seraient beaucoup plus complexes et coûteuses.

Renforcement des capacités de repérage des maladies transmissibles

Le système provincial intégré d'information sur la santé publique du ministère compile des renseignements sur les cas provenant de tous les bureaux de santé publique concernant les maladies transmissibles devant être déclarées, en vue d'une surveillance à l'échelle provinciale et nationale. Le système, pour lequel nous fournissons des services d'hébergement, est un outil important de gestion du suivi des cas de maladies transmissibles, en plus de la gestion des flambées qui affectent des groupes plus nombreux. Au cours de la dernière année, nous avons mis à jour la technologie afin que ce service utile puisse continuer à être soutenu.

Soutien des initiatives technologiques d'OntarioMD

OntarioMD a été un partenaire essentiel dans le développement de l'adoption de systèmes de dossiers médicaux électroniques dans les cabinets des médecins , et grâce au financement fourni par cyberSanté Ontario de 2009 à 2015, plus de 11 650 cliniciens ont été appuyés pour choisir, mettre en œuvre et utiliser des DME. OntarioMD est maintenant de chargé de fournir le programme d'adoptio des DMS, tandis que nous continuons de fournir à OntarioMD un soutien continu à l'hébergement d'infrastructure pour le Système de gestion des rapports hospitaliers. De plus, nous consultons le ministère et OntarioMD afin d'élaborer des normes pour les données et le cadre de qualité des données requis pour assurer la cohérence entre les DME et le DSE.

Un coup d'œil vers 2016 et au-delà

Passage vers le maintien

Maintenant que le dossier de santé électronique interopérable est essentiellement en place et en opération, nous mettons maintenant l'accent sur les éléments suivants : 1) assurer un rapport qualité-prix permanent pour les investissements provinciaux; 2) encourager l'adoption et l'utilisation continues dans le secteur, grâce au rendement élevé et à la pertinence clinique; et 3) soutenir la dorsale connectée requise pour s'assurer que l'échange électronique de renseignements sur la santé est exhaustif et utile.

Tous les jours, les cliniciens contribuent activement aux données sur la santé des patients dans le système et y accèdent, y compris les résultats des analyses de laboratoire, les images diagnostiques et les renseignements sur les médicaments sur ordonnance. En même temps, nous modernisons constamment la technologie qui soutient les dossiers de santé électroniques afin d'assurer l'interopérabilité et améliorer les entrepôts de données qui échangent des renseignements sur tout le continuum des soins de santé.

Maintenant, nous nous tournons vers le maintien, afin de nous assurer que chaque Ontarien qui a besoin de soins médicaux dans la province bénéficie des dossiers de santé numériques par l'entremise des outils, des données et des ressources offertes pour le partage à l'échelle de la province.

Priorités pour 2016-2017 : Enrichir notre continuum des soins prodigués aux patients

Le document *Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé* de l'Ontario demande un système de santé qui met l'accent sur la santé des citoyens, sur l'intégration des soins, sur le transfert aux soins primaires, à domicile et communautaires, et sur la qualité et la transparence des investissements. Nous, et le système de DSE de la province dans son ensemble, sommes en bonne position pour fournir aux cliniciens des renseignements sur la santé intégrés et exhaustifs à l'endroit et au moment dont ils ont besoin afin de soutenir ces soins aux patients.

Cette année, nous soutiendrons une vaste gamme d'efforts d'adoption à l'extérieur et nous développerons des partenariats tout en réorientant nos éléments prioritaires vers le maintien et la gestion de la capacité du système, y compris :

1. **Conclusion du développement et de l'intégration des éléments restants du DSE, avec des échéanciers et un budget dans la feuille de route**, y compris le programme de services intégrés; identité, accès et confidentialité, le Système d'information de laboratoire de l'Ontario; et l'imagerie diagnostique.
2. **Atteindre un total d'au moins 100 000 cliniciens de soins actifs et communautaires connectés au DSE** et soutenir une utilisation de son utilisation active.
3. **Augmenter de 30 % en moyenne les contributions de données cliniques sur les patients dans les entrepôts.**
4. **Maximiser l'efficacité de tous les travaux de prestation de services**, y compris en assurant une disponibilité de 99,9 % du système afin d'améliorer considérablement les niveaux de performance pour les utilisateurs finaux.
5. **Fournir des conseils et des partenariats pour la conception et la livraison des initiatives stratégiques de cybersanté**, y compris les plans de mise hors service, de migration et de consolidation des actifs tandis que nous précisons notre rôle d'intégrateur du DSE.
6. **Fournir un soutien réceptif, efficace et professionnel aux programmes d'entreprise** en surveillant constamment les activités pour trouver des gains d'efficacité et d'assurer que nous disposons des bonnes ressources pour réaliser des progrès relativement aux projets faisant l'objet d'un mandat.
7. **Commencer à mettre en œuvre un plan technologique cohérent pour tous nos actifs, assurant ainsi une efficacité et une fiabilité du rendement à long terme.**

Nous réaliserons ces objectifs en organisant le travail en trois portefeuilles : 1) dorsales connectées; 2) systèmes de données de base; et 3) activités continues. Chaque portefeuille aura des livrables définis de « construction et maintien ».

Un atout sera considéré comme étant construit, par exemple, lorsqu'il est utilisé activement par un grand nombre de cliniciens à l'échelle provinciale et qu'il fait une contribution importante au DSE. Les activités de maintien incluront les mises à jour à la technologie qui soutient les dossiers de santé électroniques, y compris les activités quotidiennes et les services d'infrastructure et de soutien.

En 2016-2017, tous les aspects de « construction » des éléments de base de notre dorsale connectée seront achevés, assurant ainsi le maintien futur. Ces aspects sont les suivants :

- ConnexionOntario (c.-à-d. la région du Grand Toronto, le sud-ouest de l'Ontario et le nord et l'est de l'Ontario)
- le registre provincial des clients
- le registre provincial des professionnels
- les services communs d'intégration provinciale
- l'actif technologique de gestion des consentements
- le programme de surveillance et de contrôle

Nous collaborerons également avec le ministère afin d'explorer des façons de donner aux patients un accès à leurs propres renseignements sur la santé, ce qui leur permettra de participer plus activement à leur propre parcours de soins de santé.

En améliorant notre technologie, en exigeant le respect de normes obligatoires d'interopérabilité, et en rehaussant la valeur des renseignements numériques sur la santé avec des contributions accrues aux éléments de base, nous pourrons étendre l'accès à un échange robuste et fiable de renseignements électroniques sur la santé dans tous les établissements de soins de santé.

Ces occasions contribueront à l'évolution du paysage actuel de cybersanté en Ontario, ce qui nous permettra de maintenir et d'améliorer avec succès les systèmes que nous avons développés en assurant leur adoption et leur utilisation continues dans l'ensemble du secteur.

Quatre tendances du secteur des soins de santé en 2016

Solutions de santé mobiles

Les « soins dans la paume de votre main » : une étude réalisée en 2015 par PwC prévoit que davantage de soins de santé commenceront à passer entre les mains des consommateurs grâce aux tablettes et aux téléphones intelligents.

Soins dans la communauté

Au fur et à mesure que les fournisseurs de soins de santé passent à des « modèles fondés sur la valeur », les systèmes de santé « rechercheront des établissements moins coûteux de façon plus énergique qu'auparavant, tout en utilisant des approches créatrices de la distribution des soins ».

Tirer parti des bases de données pour améliorer la santé des consommateurs

PwC prévoit que « de nouvelles bases de données et de nouveaux outils de base de données » permettront aux fournisseurs de soins « d'analyser de façons innovantes les données provenant de différentes sources, pour enfin déverrouiller les idées incorporées aux tonnes d'information recueillies concernant les consommateurs de soins de santé ».

Source: Top health industry issues of 2016, *PwC Health Research Institute (décembre 2015)*

Direction de cyberSanté Ontario

Conseil d'administration

	Nommés
Raymond V. Hession, président du conseil	De février 2010 à janvier 2017
Cynthia Morton (sans droit de vote)	De septembre 2014 à septembre 2017
Michael Foulkes	D'août 2012 à août 2016
Veronica S. Maidman	D'avril 2011 à avril 2018
Sue Matthews	De décembre 2009 à janvier 2018
Maureen O'Neil	De mars 2010 à mars 2018
Dr Peter Rossos	De janvier 2016 à janvier 2019
Heather Sherrard	De septembre 2009 à septembre 2016
Dr George Southey	D'août 2012 à août 2016
Lorelle Taylor	D'octobre 2015 à octobre 2018

Haute direction

Cynthia Morton
Chef de la direction

Steve Gesner
Vice-président directeur, Technologie et opérations

Allan Gunn
Directeur général des finances / Directeur général de l'administration (par intérim)

Samantha Liscio
Vice-présidente principale, Planification d'entreprise et établissement de rapports

Pamela Spencer
Avocate-conseil générale et secrétaire générale

Abigail Carter-Langford
Directrice de la protection de la vie privée et vice-présidente

Tracy Dallaire
Chef, Audit interne

Peter A.J. Bascom
Architecte en chef

Rob Basque
Vice-président principal, Infrastructure

Sime Pavlovic
Vice-président, Ressources humaines

Adina Saposnik
Vice-présidente, Planification des technologies et sécurité de l'information

Jim Scott
Vice-président, services DSE

Doug Watt
Vice-président, sourçage stratégique et gestion des fournisseurs

États financiers pour 2015-2016

Responsabilité de la direction pour l'information financière

La direction et le conseil d'administration assument la responsabilité des états financiers et de toutes les autres informations présentées dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables pour le secteur public du Canada et, le cas échéant, ils contiennent des montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. La direction assume la responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des présents états financiers. Les informations financières présentées ailleurs dans ce rapport annuel correspondent à tous les égards importants à celles qui se trouvent dans les états financiers.

cyberSanté Ontario s'engage à respecter les normes d'intégrité les plus strictes dans toutes ses activités. Pour protéger les biens de l'organisme et assurer la fiabilité de l'information financière, l'organisme respecte de bonnes pratiques et procédures de gestion et maintient des systèmes et des contrôles appropriés pour la communication de l'information financière.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôles internes. Les états financiers ont été examinés par le comité de finances et de vérification de cyberSanté Ontario et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été examinés par Ernst & Young LLP, des vérificateurs externes indépendants nommés par le conseil d'administration. La responsabilité des vérificateurs externes consiste à examiner les états financiers conformément aux principes de vérification généralement acceptés du Canada, afin de leur permettre d'exprimer une opinion à l'égard de la fidélité de la présentation des états financiers conformément aux principes comptables pour le secteur public du Canada. Le rapport du vérificateur indépendant présente la portée de l'examen et de l'opinion du vérificateur.

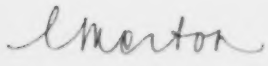

Cynthia Morton
Chef de la direction

Commentaire financier

Le commentaire financier décrit la situation financière et les résultats de l'exploitation de cyberSanté Ontario (« l'organisme ») pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2016. Le présent commentaire devrait être lu conjointement avec les états financiers et les notes y afférentes, qui ont été préparés conformément aux principes comptables pour le secteur public du Canada. La direction et le conseil d'administration assument la responsabilité des informations présentées dans le rapport annuel.

Financement

cyberSanté Ontario reçoit la totalité de son financement du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. En vertu du règlement qui l'a établi comme organisme de services opérationnels, il lui est interdit de recevoir du financement d'une autre source. cyberSanté Ontario ne facture aucun produit ni service aux fournisseurs de soins de santé.

Comme noté dans l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'insuffisance nette, ainsi que dans les notes afférentes aux états financiers, le financement a été divisé, aux fins de communication de l'information financière, en apport du gouvernement et en apport en capital. L'apport en capital concerne l'achat de biens, d'équipement et de logiciels qui sont amortis sur toute leur vie utile. Pour l'exercice 2015-2016, les dépenses amorties s'élèvent à 21,7 millions de dollars, par rapport à 19,3 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour appuyer les activités générales et les projets de cyberSanté Ontario, le financement engagé au cours de l'exercice 2015-2016 s'est élevé à 300,7 millions de dollars, par rapport à 358,2 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015.

Dépenses pour l'exercice 2015-2013

Le total des dépenses, y compris les dépenses en capital, s'élevait à 312,7 millions de dollars (dépenses d'exploitation : 280,0 millions de $; dépenses en capital : 32,7 millions de $) pendant l'exercice 2015-2016, par rapport à 389,8 millions de dollars (dépenses d'exploitation : 363,3 millions de $; dépenses en capital : 26,5 millions de $) pendant l'exercice 2014-2015.

L'état des résultats d'exploitation et de l'évolution du déficit net (voir l'extrait dans le tableau 1 ci-dessous) reflète le total des dépenses pour l'exercice, à l'exception du total des dépenses en capital. Il n'inclut que la partie du capital amortie pendant l'exercice.

Tableau 1 : Dépenses	Exercice 2015-2016 (en millions de dollars)	Exercice 2014-2015 (en millions de dollars)
Dépenses		
Activités de base	109,0 $	194,0 $
Services technologiques	112,4	100,2
Services généraux et services de soutien partagés	58,6	69,1
Dépenses de fonctionnement	**280,0**	**363,3**
Amortissement des immobilisations	21,7	19,3
Total des dépenses	**301,7**	**382,6**

Flux de trésorerie et situation financière

L'encaisse utilisée lors des activités d'exploitation s'élevait à 14,8 millions de dollars pendant l'exercice 2015-2016, par rapport à 10,9 millions de dollars en 2014-2015. Cet écart est attribuable au calendrier de financement du ministère et au calendrier de paiement des dépenses.

L'encaisse utilisée pour l'achat d'immobilisations a augmenté de 16,0 millions de dollars pour passer à 32,7 millions de dollars en 2015-2016, en raison du calendrier des paiements relatifs à ces dépenses.

Les changements importants aux soldes de fin d'exercice présents sur le bilan étaient attribuables au calendrier de financement du ministère et au calendrier des dépenses liées aux projets.

Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration de cyberSanté Ontario

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de cyberSanté Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats et des variations du déficit net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de cyberSanté Ontario au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 23 juin 2016

Bilan

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars	2016 $	2015 $
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	**3 957**	18 869
Charges payées d'avance	**9 921**	7 279
Montant à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (note 3 b))	**54 657**	28 010
TVH à recevoir	**2 260**	4 556
Total de l'actif à court terme	**70 795**	58 714
Immobilisations, montant net (note 4)	**80 980**	70 033
Charges payées d'avance	**2 666**	1 206
	154 441	129 953
PASSIF ET DÉFICIT NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 6 et 7 e))	**73 461**	75 727
Total du passif à court terme	**73 461**	75 727
Apport de capital reporté (note 5)	**80 980**	70 033
Total du passif	**154 441**	145 760
Engagements et éventualités (note 7)		
Déficit net (note 1)	**—**	(15 807)
	154 441	129 953

Voir les notes ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration

Cynthia Morton
Chef de la direction

Raymond V. Hession
Président du conseil d'administration

État des résultats et des variations du déficit net

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars	2016 $	2015 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement (note 3 a))	**295 853**	347 519
Amortissement des apports de capital reportés (note 5)	**21 711**	19 259
	317 564	366 778
CHARGES (notes 6 et 8)		
Activités de base	**108 979**	194 000
Services technologiques	**112 446**	100 161
Services généraux et services partagés	**58 621**	69 165
	280 046	363 326
Amortissement des immobilisations (note 4)	**21 711**	19 259
	301 757	382 585
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice (note 1)	**15 807**	(15 807)
Déficit net au début de l'exercice	**(15 807)**	—
Déficit net à la fin de l'exercice	**—**	(15 807)

Voir les notes ci-jointes.

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars	2016 $	2015 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	**15 807**	(15 807)
Ajouter (soustraire) les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports de capital reportés	**(21 711)**	(19 259)
Amortissement des immobilisations	**21 711**	19 259
	15 807	(15 807)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement		
Charges payées d'avance	**(4 102)**	5 083
TVH à recevoir	**2 296**	4 117
Créditeurs et charges à payer (note 10)	**(2 225)**	26 992
Montant à recevoir du ministère de la Santé des Soins de longue durée	**(26 647)**	(31 308)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**(14 871)**	(10 923)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations (note 10)	**(32 699)**	(16 701)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(32 699)**	(16 701)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports utilisés pour financer l'acquisition d'immobilisations	**32 658**	26 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**32 658**	26 500
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	**(14 912)**	(1 124)
Trésorerie au début de l'exercice	**18 869**	19 993
Trésorerie à la fin de l'exercice	**3 957**	18 869

Voir les notes ci-jointes.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

cyberSanté Ontario est un organisme de services opérationnels créé en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement* (Règlement de l'Ontario 43/02). Le paragraphe 2(3) du Règlement de l'Ontario 43/02 prévoit que cyberSanté Ontario est, à toutes fins, un organisme de Sa Majesté au sens de la *Loi sur les organismes de la Couronne* qui doit exercer ses pouvoirs uniquement en cette qualité. Le paragraphe 6(1) du Règlement de l'Ontario 43/02 prévoit que le conseil d'administration est composé de membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil par suite de la recommandation du ministre de la Santé et des Soins de longue durée. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer jusqu'à 12 membres au conseil d'administration de cyberSanté Ontario. En vertu du paragraphe 7(1) du Règlement de l'Ontario 43/02, et sous réserve des directives données par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée aux termes de l'article 8, le conseil d'administration de cyberSanté Ontario assure la gestion et le contrôle des activités de cyberSanté Ontario. Le paragraphe 9(1) du Règlement de l'Ontario 43/02 prévoit que le chef de la direction de cyberSanté Ontario est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les objectifs de cyberSanté Ontario sont les suivants :

a) Fournir des services de cyberSanté Ontario ainsi que le soutien nécessaire afin d'assurer une planification, une gestion et une prestation de soins de santé efficaces en Ontario.
b) Élaborer une stratégie et une politique de fonctionnement de cyberSanté Ontario.
c) Protéger la vie privée des personnes dont les informations personnelles ou les données personnelles sur la santé sont recueillies, transmises, stockées ou échangées par cyberSanté Ontario ou par l'intermédiaire de celui-ci, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* et à toute autre loi applicable (par. 4, Règlement de l'Ontario 339/08).

cyberSanté Ontario est financé par la province d'Ontario grâce au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le « ministère »). En date du 1er avril 2015, cyberSanté Ontario et le ministère ont conclu une entente de responsabilité pour une période de trois ans prenant fin le 31 mars 2018. Tout excédent des produits sur les charges doit être remboursé au cours de l'exercice suivant. Tout déficit réduit le financement de l'exercice suivant.

En tant qu'organisme de la Couronne, cyberSanté Ontario est exempté de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément au *Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada* pour le secteur public, qui énonce les principes comptables généralement reconnus applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public au Canada. cyberSanté Ontario a choisi de se conformer aux normes applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui comprennent les

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

chapitres SP 4200 à SP 4270. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après.

CONSTATATION DES PRODUITS

cyberSanté Ontario applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports sont constatés au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si la perception peut être raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont constatés à titre d'apports de capital reportés lorsqu'ils sont comptabilisés initialement et sont amortis par imputation aux résultats de la même manière que les actifs connexes.

VENTILATION DES CHARGES

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts du personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général ainsi que les autres coûts sont inclus dans les charges relatives aux services communs.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, net de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	**3 à 5 ans**
Logiciels	**3 à 10 ans**
Mobilier et matériel de bureau	**5 ans**
Améliorations locatives	**Sur la durée des baux**

cyberSanté Ontario réduit la valeur des immobilisations qu'elle ne prévoit plus utiliser à long terme à leur valeur résiduelle, le cas échéant. L'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de ces immobilisations est constaté à titre de charge d'amortissement dans l'état des résultats et des variations du déficit net.

Les coûts de main-d'œuvre internes sont capitalisés dans le cadre des projets de développement de la technologie de l'information.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

cyberSanté Ontario a constitué un régime de retraite à cotisations déterminées destiné à ses salariés. Aux termes du plan, cyberSanté Ontario verse un montant équivalent à celui des salariés jusqu'à un maximum de 6 % de leur revenu annuel. Les cotisations de cyberSanté Ontario aux régimes de retraite sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

cyberSanté Ontario évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, elle évalue ses actifs et passifs financiers au coût amorti, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie, le montant à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, la TVH à recevoir, et les créditeurs et charges à payer.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

3. GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

a) Le financement accordé par le ministère qui est comptabilisé à titre de produits est calculé comme suit :

	2016 $	2015 $
Financement des dépenses de fonctionnement et en immobilisations de cyberSanté Ontario	**221 076**	210 077
Financement des paiements de transfert aux partenaires de cyberSanté Ontario	**79 580**	148 073
Financement total	**300 656**	358 150
Montants servant à financer les immobilisations et comptabilisés comme apports de capital reportés (note 5)	**(32 658)**	(26 500)
Intérêt gagné au cours de l'exercice devant être remboursé au ministère	**146**	289
Fonds non reçus comptabilisés comme montant à recevoir du ministère	**27 709**	15 580
Montant comptabilisé à titre de produits	**295 853**	347 519

b) Le montant à recevoir du ministère comprend ce qui suit :

	2016 $	2015 $
Montant à recevoir du ministère pour les programmes administrés (note 6 c))	**11 368**	12 430
Financement à recevoir	**43 289**	15 580
	54 657	28 010

Les montants à recevoir du ministère se rapportent à l'achat de matériel informatique et de logiciels pour son compte par cyberSanté Ontario, et les coûts de main-d'œuvre et les autres coûts de fonctionnement se rapportent aux services fournis par cyberSanté Ontario.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

4. IMMOBILISATIONS

	2016		
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur comptable nette $
Matériel informatique	**75 447**	**59 718**	**15 729**
Logiciels	**115 657**	**66 822**	**48 835**
Mobilier et matériel de bureau	**6 978**	**5 876**	**1 102**
Améliorations locatives	**5 928**	**4 772**	**1 156**
Travaux en cours	**14 158**	**—**	**14 158**
	218 168	**137 188**	**80 980**

	2015		
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur comptable nette $
Matériel informatique	66 688	53 262	13 426
Logiciels	92 475	53 776	38 699
Mobilier et matériel de bureau	6 796	5 338	1 458
Améliorations locatives	5 913	4 210	1 703
Travaux en cours	14 747	—	14 747
	186 619	116 586	70 033

Au cours de l'exercice, des actifs qui n'étaient plus utilisés et qui représentaient un coût total de 1 109 $ (2 581 $ en 2015), un amortissement cumulé de 1 081 $ (2 228 $ en 2015) et une valeur comptable nette de 28 $ (353 $ en 2015) ont été radiés et inclus dans l'amortissement des immobilisations.

Au cours des exercices clos les 31 mars 2016 et 2015, aucune imputation pour dépréciation n'a été comptabilisée au titre de la réduction de valeur des travaux en cours dans le cadre des projets qui ont été remaniés.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

5. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

	2016 $	2015 $
Solde au début de l'exercice	**70 033**	62 792
Apports utilisés pour financer l'achat d'immobilisations (note 3 a)	**32 658**	26 500
Amortissement	**(21 711)**	(19 259)
Solde à la fin de l'exercice	**80 980**	70 033

6. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

cyberSanté Ontario est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère; par conséquent, elle est un apparenté pour les autres entités qui sont contrôlées ou qui peuvent faire l'objet d'une influence notable par la province d'Ontario. Les opérations entre apparentés sont présentées ci-après.

a) Ententes de paiement de transfert

cyberSanté Ontario a conclu des ententes de paiement de transfert avec divers apparentés. Aux termes de ces ententes, cyberSanté Ontario leur verse des paiements lorsque les critères d'admissibilité établis sont respectés.

Le tableau suivant présente les charges liées aux activités de base pour l'exercice qui comprennent les paiements de transfert aux apparentés :

	2016 $	2015 $
Hôpitaux	**55 856**	76 021
Autres agences et entités du secteur de la santé	**523**	3 515
	56 379	79 536

Au 31 mars 2016, les créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 20 075 $ (5 222 $ en 2015) à verser aux apparentés aux termes de ces ententes.

(b) Autres charges

Au cours de l'exercice, Hydro One, le ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario et le ministère du Procureur général de l'Ontario ont facturé respectivement 30 160 $ (30 267 $ en 2015), 3 544 $ (2 717 $ en 2015) et 79 $ (3 $ en 2015) pour la prestation des services. De plus, Infrastructure Ontario a facturé 4 276 $ (6 697 $ en 2015) pour la location de bureaux et autres services fournis au cours de l'exercice. Le ministère des Finances a

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

facturé 92 $ (50 $ en 2015) et le Secrétariat du conseil du Trésor, 215 $ (95 $ en 2015). Les montants versés au ministère des Services gouvernementaux sont inclus dans les charges au titre des services technologiques. Tous les autres montants sont inclus dans les services généraux et services partagés.

Au 31 mars 2016, les créditeurs et charges à payer comprenaient respectivement 5 665 $ (2 474 $ en 2015), 2 199 $ (738 $ en 2015), 1 160 $ (1 296 $ en 2015), 1 $ (3 $ en 2015), néant (15 $ en 2015) et 197 $ (95 $ en 2015) à verser à Hydro One, le ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario, Infrastructure Ontario, le ministère du Procureur général de l'Ontario, le ministère des Finances et le Secrétariat du conseil du Trésor.

(c) Programmes administrés

Au cours de l'exercice, cyberSanté Ontario a dépensé 11 368 $ (12 430 $ en 2015) pour les programmes qu'elle administre au nom du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les montants dépensés sont recouvrables auprès du ministère (note 3 b)). Les montants sont comptabilisés déduction faite des recouvrements et sont inclus dans les charges au titre des services technologiques.

(d) Ententes de prototypage

Aux termes d'une entente avec un collège en Ontario, cyberSanté Ontario a dépensé 151 $ (néant en 2015) afin de développer des prototypes et réaliser des études de faisabilité en vue d'une infrastructure de dossier médical électronique pour l'entité. Ces coûts sont inclus dans les charges au titre des services généraux et services partagés.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur de la contrepartie qui a été établie et acceptée par les apparentés.

7. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) cyberSanté Ontario a divers engagements contractuels répartis sur plusieurs années en matière de prestation de services. Les paiements requis aux termes de ces engagements sont les suivants :

	$
2017	**54 286**
2018	**14 138**
2019	**6 746**
2020	**2 234**
2021	**2 020**
2022 et par la suite	**505**
	79 929

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

b) La Société immobilière de l'Ontario, société de la Couronne de la province d'Ontario, détient les baux pour les bureaux qu'occupe cyberSanté Ontario. cyberSanté Ontario est responsable de tous les paiements à effectuer en vertu des contrats de location-exploitation. Les paiements requis jusqu'à la date d'expiration des baux sont les suivants :

	$
2017	**5 042**
2018	**5 123**
2019	**5 139**
2020	**5 139**
2021	**5 139**
2022 et par la suite	**8 458**
	34 040

(c) cyberSanté Ontario a établi avec certains de ses partenaires des ententes de paiement de transfert qui prévoient des paiements futurs une fois que les partenaires ont rempli les critères d'admissibilité établis. Les travaux ont débuté en vertu d'un grand nombre de ces ententes et les progrès à l'égard des critères d'admissibilité font l'objet d'un suivi régulier. Le total des paiements futurs relatifs à ces contrats s'élève à environ 47,7 millions de dollars, dont une tranche de 44,5 millions de dollars sera versée aux apparentés, comme il est expliqué à la note 6 a). Ces paiements doivent être versés au cours de la période se terminant le 31 décembre 2019. Du total des paiements futurs, une tranche d'environ 26,1 millions de dollars devrait être remboursée au cours de l'exercice 2017.

(d) cyberSanté Ontario est membre de l'organisme Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). HIROC regroupe les risques d'assurance de responsabilité civile des membres qui en font partie, lesquels sont tous des organismes de soins de santé sans but lucratif au Canada. Tous les membres du regroupement HIROC versent une prime annuelle qui est établie par calculs actuariels. Tous les membres peuvent faire l'objet d'une cotisation pour les pertes subies par le regroupement, le cas échéant, pour les années au cours desquelles ils sont membres. Aucune cotisation n'a été émise au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016.

(e) Dans le cours normal des activités, cyberSanté Ontario fait l'objet de diverses réclamations et réclamations possibles. La direction comptabilise sa meilleure estimation au titre de sa responsabilité éventuelle liée à ces réclamations pour lesquelles la responsabilité éventuelle est probable et peut être évaluée. Dans les autres cas, l'issue ultime de ces réclamations ne peut être déterminée pour l'instant.

Toute perte supplémentaire liée à des réclamations sera constatée au cours de l'exercice où la responsabilité pourra être évaluée ou les rajustements au titre de montants déjà inscrits, le cas échéant, seront jugés nécessaires.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

cyberSanté Ontario a constitué un régime de retraite à cotisations déterminées destiné à ses salariés. Les cotisations de cyberSanté Ontario au régime pour l'exercice se sont élevées à 3 796 $ (3 642 $ en 2015).

9. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le total de la rémunération versée aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice s'est établi à 54 $ (94 $ en 2015). Les salaires versés aux membres du conseil d'administration qui sont employés du gouvernement de l'Ontario figurent dans la liste *Divulgation des traitements dans le secteur public* qui se trouve dans le site Web du gouvernement de l'Ontario.

10. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des créditeurs et charges à payer liée à l'achat d'immobilisations au cours de l'exercice clos le 31 mars 2016, totalisant 41 $ (9 799 $ en 2015), a été exclue de l'état des flux de trésorerie.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

cyberSanté Ontario est exposé au risque de crédit découlant de ses créances clients, soit au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

cyberSanté Ontario gère et contrôle le risque de crédit relatif aux créances clients en ne transigeant qu'avec des tiers reconnus et solvables. En outre, le solde des montants à recevoir fait l'objet d'un suivi continu. Au 31 mars 2016, il n'existait aucun montant important qui était en souffrance ou déprécié.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

cyberSanté Ontario court le risque d'éprouver des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La totalité des produits d'exploitation de cyberSanté Ontario proviennent du gouvernement de l'Ontario, et aucun engagement de financement ferme n'est prévu au cours des prochains exercices. Afin de gérer le risque de liquidité, cyberSanté Ontario conserve des ressources immédiatement accessibles suffisantes pour honorer ses engagements.

Les comptes créditeurs viennent à échéance à moins de six mois.

12. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés par rapport à ceux des états présentés antérieurement pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2016.

cyberSanté Ontario

C.P. 148
777, rue Bay, bureau 701
Toronto (Ontario) M5G 2C8

Tel. : 416.586.6500
Téléc : 416.586.4363
Sans frais : 1.888.411.7742

C : info@ehealthontario.on.ca
www.cybersanteontario.on.ca

Ontario
cyberSanté Ontario